

# Compte-rendu de séance de Conseil Municipal du 28 juillet 2014

## Commune de La Marolle en Sologne

### Nombre de conseillers

- en exercice : 10  
- présents : 8  
- votants : 10  
- absents : 2

L'an deux mil quatorze, le vingt huit juillet, à vingt heures zéro minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Éric FASSOT, Maire.

Date de convocation  
22 juillet 2014  
Date d'affichage  
22 juillet 2014

**Présents :** Mmes, Rachel GRIVEAU, Séverine CRESPEAU, Evelyne ROBERT, MM Eric FASSOT, Olivier MARDESSON, Alix THILLIER, Alain MAUPEU, Stéphan JONETTE,

**Absents excusés :** Mme Aurélie JOUSSET, M. Jean-Louis LANSIER

**Pouvoirs :** de Mme JOUSSET à Mme CRESPEAU ; de M. LANSIER à Mme GRIVEAU

### ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu du CM du 27 juin
2. Modification des horaires de l'agence postale
3. Tarifs de la cantine pour la période scolaire 2014/2015
4. Délégation au Maire pour le remplacement ponctuel de personnel communal
5. Subventions diverses urgentes
6. Etude de devis pour la VMC du logement du presbytère
7. Travaux sur le site de la Station service
8. Désignation du délégué du TGI pour la commission de révision des listes électorales
9. Bilan de la soirée du 13 juillet 2014
10. Transports scolaires : choix du transporteur pour les prochaines années scolaires
11. Questions diverses

\*\*\*\*\*  
Secrétaire de séance : Mme MENEAU Gabrielle, secrétaire de mairie

\*\*\*\*\*  
M. le Maire informe le public présent sur les raisons du changement de date du précédent conseil.

#### Approbation du compte rendu du CM du 27 juin 2014 :

Le compte rendu de réunion du Conseil Municipal du 27 juin 2014 est approuvé à l'unanimité et signé par l'ensemble des présents à la séance.

#### 44-2014 Modification des horaires de l'agence postale communale

Mme Griveau, 1<sup>ère</sup> adjointe, détaille les raisons des modifications des horaires de travail de Mme Bonnière puis le Maire informe le Conseil que ces horaires de travail ayant été modifiés, il convient de modifier également les horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de modifier les horaires d'ouverture de l'APC comme suit :

| lundi        | mardi        | mercredi     | jeudi        | vendredi     | samedi       |
|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| 9h15 – 11h00 | 9h15 – 11h00 | 9h15 – 11h45 | 9h15 – 11h00 | 9h15 – 11h00 | 9h15 – 11h45 |

#### 45-2014 Révision des tarifs de la cantine pour l'année scolaire 2014/2015

Le Maire expose que le tarif du repas enfant était de 2,90 € pour l'année scolaire 2013/2014. Une augmentation a eu lieu l'année précédente afin de ré-harmoniser progressivement le tarif avec celui de la cantine de Montrieux. Le Maire propose au Conseil de l'augmenter de 0.05 €, ce qui l'amènera à 2,95 € à partir de la prochaine rentrée, prix équivalent à celui de Montrieux, et d'augmenter le tarif du repas adulte de 3,10 € à 3,20 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de fixer le tarif du repas enfant à 2,95 € et du repas adulte à 3,20 € pour l'année scolaire 2014/2015.

M. Maupeu demande où en est la mise en place de la régie de recettes. M. Fassot et Mme Griveau font le point sur l'avancement du projet et notifient que les tickets de cantine seront mis en place à compter du 1<sup>er</sup> octobre.

#### 46-2014 Délégation de pouvoirs du Conseil municipal au maire pour les remplacements ponctuels de personnel communal

Le maire expose le cas particulier d'une potentielle absence imprévue de personnel communal pour accident ou maladie par exemple.

Il s'avère nécessaire que le maire puisse pourvoir à son remplacement dans les plus brefs délais sans avoir à requérir une réunion du Conseil.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de déléguer au maire le pouvoir de procéder au remplacement du personnel communal dans les cas exceptionnels d'urgence.

\*\*\*\*\*

#### **47-2014 Subvention Collège voyage en Angleterre février 2014**

Par un mail du 11 juin, Mme Beauvils, gestionnaire du Collège Louis Pergaud de Neung/Beuvron, rappelait la demande de subvention faite par mail du 18 février et restée sans suite.

Il s'agit d'aider à financer un voyage en Angleterre effectué du 17 au 23 mai derniers, et auquel participaient 2 élèves domiciliés à La Marolle. Le coût du voyage s'élevait à 289 € par famille.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'octroyer une subvention de 30 €/élève pour cette sortie.

\*\*\*\*\*

#### **48-2014 Subvention Collège septembre 2014 à Verdun**

Par courrier du 15 juillet 2014, M. Ivan PARENT, professeur d'Histoire-Géographie au Collège Louis Pergaud de Neung/Beuvron, demande la participation de la commune au financement d'une sortie à Verdun, prévue en septembre sur deux jours, et dont le coût par élève est de 120 €. Deux élèves résidant à La Marolle sont concernés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'octroyer une subvention de 30 €/élève pour cette sortie.

\*\*\*\*\*

#### **Devis VMC logement du presbytère**

Le Maire retrace l'historique des travaux effectués suite à l'incendie du presbytère. La VMC du logement est à ce jour totalement hors d'usage. Persiste également un problème d'éclairage de l'escalier lié à un compteur électrique qui a dû être fermé. Il faudra également refaire le point sur les points d'aération.

Le devis de M. Christophe ORILLON pour la rénovation de la VMC s'élève à 525,80 € TTC (remplacement VMC et pose d'un détecteur incendie, obligatoire à partir de janvier 2015)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter ce devis.

\*\*\*\*\*

#### **Travaux sur le site de la station service**

La dalle devant la station service nécessite des travaux de réfection (total de la surface à rénover : 76 m<sup>2</sup>).

3 devis ont été reçus de :

- l'entreprise DARDEAU Denis, pour un total HT, sans les travaux de décaissement, de 4632,22 €
- M. MORNAY Jean-Louis, pour un total HT, sans les travaux de décaissement, de 3705 €
- M. ABRAHAMSE Gérard, pour un total HT, travaux de décaissement compris, de 4160 €, la part des travaux de décaissement étant de 800 € HT

Le Maire souligne que la commune n'est pas propriétaire de la totalité de la dalle : sur une largeur de 2 mètres environ le long du bâtiment, elle appartient au Garage Gouineau. Une rencontre sera effectuée avec M. et Mme Gouineau pour qu'ils prennent en charge le coût de réfection de leur surface. Ils seront contraints également de fermer le garage pendant la durée des travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter le devis de M. ABRAHAMSE.

\*\*\*\*\*

#### **Proposition pour la désignation du délégué de l'administration pour la commission de révision des listes électorales**

La Sous Préfecture de Romorantin demande à recevoir pour le 1<sup>er</sup> août au plus tard la proposition du Maire de 3 personnes pour la nomination d'un délégué de l'administration à la commission chargée de l'établissement et de la révision de la liste électorale de la commune. M. Mardesson, Mmes Crespeau et Griveau acceptent de figurer sur la liste des personnes proposées.

De son côté, le Président du Tribunal de Grande Instance de Blois demande à ce que soit(ent) désigné(s) un ou plusieurs délégué(s) à la commission de révision des listes électorales, en remplacement de M. Régis LE LIEVRE qui a souhaité être relevé de ses fonctions de délégué, assurées depuis fin 2007.

M. Alix THILLIER se propose d'assumer cette fonction.

\*\*\*\*\*

#### **Bilan de la soirée du 13 juillet 2014**

Séverine CRESPEAU, 3<sup>ème</sup> adjointe, présente le bilan de la soirée du 13 juillet.

Le plein d'inscriptions pour le repas a été fait : 114 adultes et 19 enfants ont été servis. Le service a été compliqué par l'obligation de réchauffer les plats avant de servir. Il faudrait étudier la possibilité l'an prochain d'avoir un traiteur qui cuisine sur place. Cependant l'ensemble des présents a été satisfait de la soirée. La retransmission de la finale de la Coupe du Monde de football a été très appréciée et suivie de près. L'ambiance festive s'est prolongée très tard en musique. Peut-être faudrait-il penser davantage aux anciens dans la programmation musicale.

La météo n'a pas permis une retraite aux flambeaux dans des conditions optimales, mais le feu d'artifice a pu être tiré normalement.

\*\*\*\*\*

#### **49-2014 Transports scolaires : choix du transporteur pour les prochaines années scolaires**

Rachel GRIVEAU, 1<sup>ère</sup> adjointe, rappelle que le contrat de 3 ans avec les Cars Saint-Laurent est arrivé à échéance, et fait le point sur les propositions reçues de la part des transporteurs sollicités : 1 seul retour positif sur les 4 sociétés contactées : les cars Saint-Laurent proposent un coût journalier de 62 € (précédemment 60 €/ jour). Le transport se fera sur 5 jours / semaine au lieu de 4 suite à la mise en place des rythmes scolaires. Il est à souligner que le coût annuel des transports va en conséquence fortement affecter le budget communal. La commune de Montrieux a déjà délibéré en faveur de cette proposition à son dernier Conseil.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter la proposition des cars Saint-Laurent à 62 € / jour.

\*\*\*\*\*

#### **QUESTIONS DIVERSES**

- **Limitation du tonnage des véhicules sur les chemins de La Sologne à Vélo :**  
Pour éviter la détérioration des chemins, qui ont été stabilisés pour le circuit de la Sologne à Vélo, par de grosses charges (transports de bois), le Maire propose de limiter à 10 t le poids des véhicules autorisés à l'emprunter. Les membres du Conseil approuvent à l'unanimité. Cette décision fera l'objet d'un arrêté municipal.
- **Rallye auto du 27/09/2014**  
L'association Ecurie 41 de Mont-Près-Chambord souhaite organiser un rallye automobile de régularité le 27 septembre 2014. La 3<sup>ème</sup> étape passerait par le bourg de LaMarolle, rue des Chenelles et route de Villebourgeon. Il faut rendre un avis avant le 8 septembre à la Préfecture.  
Le Maire souhaite consulter le Maire de Villeny avant de se prononcer.
- **Entretien de la station d'épuration**  
D'après le dernier contrôle, l'eau rejetée est aux normes. Entretien à prévoir : curage des boues « solides » dans la fosse toutes eaux et nettoyage du fond de la station de relevage. Il faut contacter pour ces travaux les entreprises habilitées.
- **Désignation d'un référent Sécurité Routière**  
La DDT développe son réseau porteur de messages de Sécurité Routière et dans ce but organise deux réunions, les 29 septembre et 1<sup>er</sup> octobre. Ce réseau s'appuie sur les élus municipaux. La DDT demande donc la désignation d'un « Référent sécurité Routière » pour la commune, qui pourra, entre autres missions, se rendre à l'une de ces réunions à Blois.  
M. Alain MAUPEU se propose pour être Référent Sécurité routière.
- **Information du Conseil Général sur le Centre de montagne « Les Carlines » de Vars-les-Claux**  
Information de Maurice LEROY, président du Conseil Général : le centre de séjours de Montagne de Vars-les-Claux a, pour des raisons budgétaires, été cédé à l'ODEL (office départemental d'éducation et de loisirs) du Var. Cependant, l'ODEL s'est engagé à maintenir pendant 10 ans l'accueil de groupes du Loir et Cher.  
La commune n'a pas prévu de classe verte pour l'année 2014/2015. Pour des projets ultérieurs, il faudra se renseigner sur les tarifs qui auront probablement augmenté.
- **Demande de permission du SMICTOM pour la distribution des calendriers de fin d'année aux habitants**  
L'Amicale des Agents de Collecte demande la permission au Maire comme chaque année de faire du porte à porte sur la commune pour la distribution/vente des calendriers en fin d'année.  
Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.
- **Nominations à la CCID**  
Suite à la communication d'une liste de contribuables proposée par le Conseil municipal, la DDFIP informe le maire des nominations effectuées, parmi cette liste, au sein de la Commission Communale des Impôts Directs. Ces nominations valent du 10/07/2014 à la fin du mandat des membres du Conseil municipal. Le Maire énumère les noms des délégués choisis par la DDFIP.
- **Questions du public :**  
Mme Jaffré demande où en sont les projets concernant l'ancienne maison de retraite. Le maire répond que le projet en cours avec le conseil Général ne progresse guère car les aspects financiers sont toujours épineux pour les investisseurs publics. D'autres projets ont été abandonnés faute de cohérence avec l'existant.
- **Evocation du deuil national suite au crash de l'avion d'Air Algérie.**

SEANCE LEVEE A 21h30

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé au Registre, les membres présents.

|                   |                    |                   |                 |
|-------------------|--------------------|-------------------|-----------------|
| Séverine CRESPEAU | Eric FASSOT        | Rachel GRIVEAU    | Stéphan JONETTE |
|                   |                    |                   |                 |
| Aurélie JOUSSET   | Jean-Louis LANSIER | Olivier MARDESSON | Alain MAUPEU    |
|                   |                    |                   |                 |
| Evelyne ROBERT    | Alix THILLIER      |                   |                 |
|                   |                    |                   |                 |